

SECRETARIAT GENERAL

00000019

COMMUNIQUE N°2024- _____ /MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Communique :

Les concours d'entrée dans les Ecoles de Statistiques Africaines auront lieu en 2025 à Bamako, aux dates et dans les conditions indiquées ci-après :

• **Pour les Elèves Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) :**

Le concours se déroulera les 09 et 10 avril 2025. Peuvent faire acte de candidature les candidats réguliers nés après le 31 décembre 1998 (avoir au plus 26 ans en 2025) ; et les fonctionnaires statisticiens nés après le 31 décembre 1984 (avoir au plus 40 ans en 2025).

- **Option Mathématiques** : les étudiants justifiant d'une inscription en 3^{ème} année de Licence de Mathématiques ou bien d'une classe de Mathématiques Spéciales.
- **Option Economie** : les étudiants justifiant d'une inscription en 3^{ème} année de Licence dans une Faculté de Sciences Economiques.

Les titulaires d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques, d'analyste statisticien (ou en dernière année de leurs études en AS) peuvent se présenter au concours, option Mathématiques ou option Economie.

Les candidats ayant un diplôme supérieur au niveau requis et satisfaisant aux conditions sur l'âge peuvent s'inscrire.

Parmi les fonctionnaires, seuls ceux qui appartiennent au système statistique national sont admis à concourir.

L'admission des candidats inscrits en Licence est conditionnée par l'obtention de la Licence à la fin de l'année scolaire en cours.

Aucun candidat ne peut se présenter plus de trois (03) fois au concours ISE (option Economie et Mathématiques confondues).

- **Pour les Elèves Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE CYCLE LONG :**
Formation en 5 ans après le baccalauréat ; et ANALYSTES STATISTIENS :
Formation en 3 ans après le baccalauréat)

Le concours se déroulera les 07 et 08 avril 2025. Peuvent faire acte de candidature, les étudiants titulaires d'un Baccalauréat Scientifique (TSE, TSEExp, STI) ou d'un Baccalauréat Economique (TSEco, STG) ou justifiant d'une inscription dans une classe de terminale desdites séries.

L'admission de ces derniers est prononcée sous réserve de l'obtention du Baccalauréat à la fin de l'année scolaire en cours.

Les candidats réguliers doivent être nés après le 31 décembre 2002 (avoir au plus 22 ans en 2025). Aucune autre dérogation d'âge n'est accordée.

Les candidats ayant un diplôme supérieur au niveau requis et satisfaisant aux conditions sur l'âge peuvent s'inscrire.

Les 100 meilleurs dossiers sont retenus pour les Elèves Ingénieurs Statisticiens Economistes – Cycle Long / AS

Le dossier de candidature (en deux exemplaires) comprend :

- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
- une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- un certificat de scolarité ou une attestation d'inscription pour l'année en cours ;
- pour les candidats fonctionnaires statisticiens, une attestation d'emploi dans la Fonction publique datant de moins de trois mois ;
- un relevé de notes du Baccalauréat est exigé pour les Elèves Ingénieurs Statisticiens Economistes – Cycle Long / AS (ISE –CL/AS).

Les admis au concours devront retirer à la **Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique** (DGESRS) le 2^{ème} exemplaire du dossier d'inscription pour transmission à leur école d'orientation.

Les admis au concours devront, également, transmettre à leur école d'orientation un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois, un certificat médical et une photo d'identité.

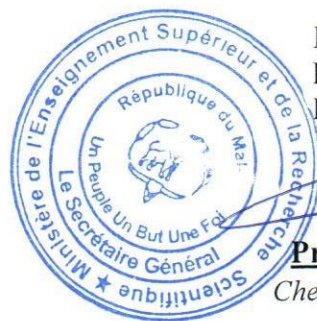
Les renseignements relatifs à l'organisation de ces concours sont disponibles à la DGESRS et sur son site web : www.dg-enseignementsup.ml .

Les brochures et annales pour la préparation du concours sont téléchargeables sur : <http://capesa.ensai.fr>

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 31 janvier 2025 à 16h**, à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (DGESRS).

Les **frais de traitement** des dossiers s'élèvent à **cinq mille (5 000) francs CFA** non remboursables.

A diffuser en Français
Trois (3) fois /jour pendant
Trois (3) jours.



Bamako, le **16 DEC 2024**

P/Le Ministre/P. O
Le Secrétaire Général,

Pr Moussa TANGARA
Chevalier de l'Ordre National



AVIS AUX CANDIDATS AUX CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES DE STATISTIQUES AFRICAINES (CAPESA 2025)

Les compléments de dossier de candidature, relatifs au Communiqué n°2024-00000019/MESRS-SG du 16 décembre 2024, incluent :

- Une **copie légalisée de l'authentification** des diplômes obtenus dans les Etablissements privés d'Enseignement supérieur.

Cette authentification se fait par la **Commission Nationale des Equivalences (CNE)** sise à la **Direction Générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (DGESRS)** ;

- Une **copie du reçu de paiement** des frais de traitement des dossiers.

Bamako, le **23 DEC 2024**

Le Directeur Général, P.O
La Directrice Générale Adjointe,



Pr Nah TRAORE
Chevalier de l'Ordre National

INFORMATIONS SUR LES CONCOURS DU CAPESA : session 2025

REVISIONS

- *Les *brochures d'information* : pour avoir les programmes, des informations utiles et des conseils ;
- *Les *remarques et recommandations du jury* : pour comprendre ce qu'attend le jury lors des épreuves ;
- *Les *annales* : pour s'entraîner ;

TOUS CES DOCUMENTS SE TROUVENT SUR LE SITE DU CAPESA : <http://capesa.ensai.fr/>

INSCRIPTIONS

ISE (option économie ou mathématiques)	ISE cycle long	AS
* vous pourrez être admis à l'ENSEA, l'ISSEA, l'ENEAM ou l'ENSAE	*vous pourrez être admis à l'ENSAE ou à l'ISSEA	*vous pourrez être admis à l'ENSAE, à l'ISSEA ou à l'ENSEA
* concours de niveau licence, il faut donc obtenir sa licence avant septembre 2025 pour être définitivement admis.	* concours de niveau bac, il faut donc obtenir son baccalauréat avant septembre 2025 pour être définitivement admis. * Il s'agit d'un même concours, le candidat peut candidater aux deux formations : Cycle long (en 5 ans) ou AS (en 3 ans), dans cet ordre de préférence, ou à une seule.	

1. Déposer son dossier d'inscription (disponible sur le site du CAPESA et dans les centres d'examen) dans l'un des centres d'examen de son choix avant le **31 janvier 2025** ;
2. Certains centres d'examen font des tests de présélection si trop de candidats sont inscrits en ISE cycle long /AS ;
3. le centre d'examen envoie au candidat sa convocation avant la fin du mois de **mars 2025** ;
4. les candidats passent les épreuves du concours en **avril 2025** ;

ADMISSIONS

5. la correction des copies a lieu jusqu'en **mai 2025**
6. Le jury se réunit pour sélectionner les admis en **juin 2025** ;
7. Les procès-verbaux des admis sont transmis aux centres d'examens et disponibles sur le site du CAPESA **fin juin 2025** ;
8. Le CAPESA envoie aux admis leur lettre d'admission avec un questionnaire **début juillet 2025** par mail ;
9. Les candidats retournent le questionnaire à leur école d'admission ainsi que tous les documents nécessaires à leur inscription.

PASSERELLES ET FAQ : session 2025

PASSERELLES ISE / CL-AS

ISE	Les candidats ITS admis par le concours ISE option économie peuvent accéder directement en deuxième année de la filière ISE sous réserve de la validation d'une mise à niveau, sinon ils sont admis en première année.
CL-AS	<ul style="list-style-type: none">• AT/ATS – AD /TSS diplômés et avec moins de 5 ans d'expérience :<ul style="list-style-type: none">- Les AT / ATS qui réussissent le concours AS accèdent à la filière en 2^{ème} année sous réserve de la validation d'une mise à niveau (sinon admis en 1^{ère} année)- Les AD / TSS qui réussissent le concours AS accèdent à la filière en 3^{ème} année sous réserve de la validation d'une mise à niveau (sinon admis en 2^{ème} année)• AT/ATS – AD /TSS diplômés et avec plus de 5 ans d'expérience :<p>Les diplômés avec plus de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'emploi de statistique, économie ou informatique et âgés de 40 ans au plus peuvent passer une Validation des Acquis de l'Expérience devant un jury. Ils seront alors admis en filière AS sous réserve d'une participation et validation de session de mise à niveau.</p><p>Ils peuvent également être admis par la voie du concours AS et profiter des mêmes passerelles que les diplômés avec moins de cinq ans d'expérience.</p>

FOIRE AUX QUESTIONS

🌀 **Est-ce que je peux m'inscrire en ligne ?** Non, pour s'inscrire, il faut impérativement se renseigner auprès du centre d'examen de votre choix et remplir un dossier d'inscription.

🌀 **Où dois-je m'inscrire ?** Vous pouvez vous inscrire en vous rendant physiquement dans un centre d'examen. Les coordonnées de tous les centres d'examen se trouvent sur le site du CAPESA.

🌀 **J'ai raté le concours ISE l'année dernière. Est-ce que je peux le repasser ?** Vous pouvez repasser le concours. Cependant, vous ne pouvez pas vous présenter plus de 3 fois à ce concours (ne concerne pas le concours ISE CL/AS).

🌀 **Puis-je décider dans quelle école je veux être admis ?** Le jury se réunit en juin pour décider où envoyer les admis. Le candidat ne peut pas choisir l'école d'admission de son choix.

🌀 **Quels sont les critères de sélection et de répartition des lauréats ?** Le jury sélectionne les lauréats en fonction des notes obtenues aux épreuves du concours. L'affectation des lauréats dans les écoles est laissée à la discrétion du jury.

🌀 **Puis-je avoir accès à mes notes ?** Les notes obtenues aux épreuves du concours restent confidentielles et ne peuvent pas être consultées.

🌀 **A qui donner le questionnaire si je suis admis ?** Le questionnaire est à transmettre à l'école d'admission uniquement. Il faut la contacter pour toute question relative aux frais de scolarité, bourses, logements..... Leurs coordonnées seront sur le questionnaire.

🌀 **Je suis admis mais je ne pense pas pouvoir aller dans mon école d'admission faute d'argent, que puis-je faire ?** Vous pouvez demander un report de scolarité d'un an en envoyant une lettre au Directeur de votre école d'admission.

